

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 12 Mai 2010 une note d'information simplifiée relative à l'augmentation de capital, par souscription directe aux actions, réservée aux salariés du groupe Société Générale (France).

Cette augmentation de capital sera réalisée par l'émission d'un maximum de 10 162 726 actions. Au Maroc, cette opération concerne les salariés des filiales marocaines : ALD Automotive, Athena Courtage, Eqdom, La Marocaine Vie, Société Générale Marocaine de Banques et Sogelease Maroc et sera réalisée au prix de 412,77 dirhams par action.

La note d'information simplifiée est complétée par le document de référence déposé auprès de l'AMF le 4 mars 2010 sous le numéro D.10-0087, par le document d'information dispensé de visa de l'AMF en application de la Directive Européenne 2003/71/CE du Parlement Européen et du Conseil de l'Union Européenne du 4 novembre 2003, et par le Plan d'Epargne Groupe International tel que modifié et complété en 2008.

Un extrait de la note d'information simplifiée sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales. L'intégralité de la note d'information simplifiée visée par le CDVM, ainsi que le document de référence, le document d'information et le Plan d'Epargne Groupe International, sont tenus à la disposition du public aux sièges sociaux des filiales Marocaines de Société Générale S.A (France).

Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site du CDVM: www.cdvm.gov.ma

CONTACT CDVM :

Tél : 05 37 68 89 22

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/009/2010

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières